

ACAT-INFO

Le magazine d'informations de l'ACAT Belgique francophone

N° 659

Juin 2015



AGENDA

Tous les 1^{er} jeudis du mois à 17h

Manifestation en faveur de Raïf BADAWI
en face de l'Ambassade de l'Arabie Saoudite
Avenue Louise 326 – 1000 Bruxelles – (au pied de la Blue Tower)
en collaboration avec Amnesty International

WE des 12-14 juin

Rencontre des ACAT européennes :
« Les Chrétiens et la politique d'asile en Europe »
Maison Notre Dame du Chant d'Oiseau
Avenue des Franciscains 3A – 1150 Bruxelles

Vendredi 19 juin à 20h

Veillée de prière en faveur des défenseurs des droits de l'homme
(Nuit des Veilleurs)
Eglise de Montignies-lez-Lens (7870)

Mercredi 24 juin à 18h

Célébration des 30 ans de l'Acat Belgique francophone
et de
La Nuit des Veilleurs

Chapelle de la Résurrection – Rue Van Maerlant 22-24 à 1040 Etterbeek

18h00 : Séance académique - Pr Laurent Gambarotto
18h45 : Célébration œcuménique de la Nuit des Veilleurs « Qu'est-ce que l'homme » (Ps 8 :5) avec la participation de la danseuse Yara Küpper
Le verre de l'amitié clôturera la soirée

L'ACAT-Info est le périodique trimestriel d'informations de l'ASBL Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture en Belgique francophone.

Dépôt : Bruxelles 15

Editeur responsable : Isabelle Detavernier. ACAT. Quai au Foin, 53. 1000 Bruxelles

Nr de téléphone : +32 2 201 06 33 Mail : acat.belgique@gmail.com **Permanences : mardi de 10h à 18h**

Nr de compte BE29 0001 4951 2564

Photo de couverture : Tony Rezk, Icône des 21 jeunes égyptiens décapités par les djihadistes de Daesh en Lybie le 15 février 2015

Le mot de la Présidente...

30 ans .. et encore bien d'autres !

Chers membres de l'ACAT, Chers lecteurs,

La fin de l'année académique approche mais deux événements importants sont encore programmés: la rencontre des représentants des Acat européennes sur le thème du droit d'asile en Europe (*du 12 au 14 juin*) et la célébration de la Nuit des Veilleurs précédée d'une séance académique à l'occasion des 30 années d'existence de l' Acat Belgique francophone (*le 24 juin*).

Ces deux rendez-vous notables clôtureront une année académique riche en activités afin de rendre compte et exprimer à Dieu notre reconnaissance pour le parcours accompli jusqu'à ce jour par l'Acat Belgique francophone.

Nous nous réjouissons de tout ce qui a été mis en place au cours de cette année: les rencontres avec Thierry Michel ("l'Affaire Chebeya, un crime d'état") et avec le Père M. Lapsley ("Guérir du passé"), la célébration oecuménique à l'occasion du 10 décembre en la paroisse orthodoxe des Saints Côme et Damien, l'Assemblée générale, la création du nouveau site internet et de la page facebook, la contribution, avec la Fiacat, au rapport de la société civile en vue de l'Examen Périodique Universel auquel la Belgique se soumettra début 2016, la collaboration avec Amnesty International dans le cadre de la Campagne "Stop Torture", le démarrage d'une correspondance personnalisée avec Albert Love, un prisonnier dans les couloirs de la mort au Texas, ...

Les pages qui suivent vous permettront de découvrir davantage quelques-uns de ces projets initiés ou menés à bien pendant ces derniers mois.

Toutes ces initiatives ont demandé beaucoup d'investissement de la part des administrateurs, et je tiens à les remercier chaleureusement pour le temps et l'énergie consacrés.

Espérons que cette nouvelle dynamique initiée portera aussi ses fruits à travers une augmentation du nombre de membres et le recrutement de nouveaux administrateurs: il est tellement important que du sang neuf vienne relancer les équipes qui travaillent sur le terrain et au secrétariat de Bruxelles.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous avez quelques heures à offrir pour participer à la lutte pour l'abolition de la torture et de la peine de mort, si vous avez des idées pour lancer un groupe ou une initiative dans votre église ou votre région.

Parallèlement à cela, nous avons appris avec regret la dissolution de notre homologue néerlandophone, l'Acat –Vlaanderen, obligée de renoncer à sa mission en raison du manque de personnes pour prendre la relève. Nous en sommes peinés car notre collaboration et notre entente étaient très bonnes. L'Acat Nederland avait dû elle aussi se résoudre à la dissolution, il y a deux ans. Gardons ce danger aussi à l'esprit: que certains s'épuisent sans que la relève ne soit véritablement assurée.

Il y a certes bien des acteurs sur le terrain qui prennent à coeur la lutte contre la torture, et qui font un excellent travail, mais la spécificité chrétienne de l'engagement spirituel dans ce combat est une particularité à laquelle nous ne pouvons renoncer!

"Qu'est-ce que l'homme pour que tu te soucies de lui et le fils de l'homme pour que tu prennes soin de lui?" s'exclame le psalmiste émerveillé¹.

Cet engagement de Dieu en notre faveur est le moteur de notre engagement en faveur de ceux que l'on réduit au silence et dont on bafoue la dignité!

Soyons nombreux à nous unir dans cette veille et dans cette vigilance.

Pasteur Isabelle Detavernier- Présidente du CA



¹ Psaume 8:5 – Thème de la 10^e Nuit des Veilleurs

NUIT DES VEILLEURS 2015

« *Qu'est-ce que l'homme ?* »

A l'occasion du 26 juin, journée internationale de soutien aux victimes de la torture, l'Acat France propose la 10^è « Nuit des Veilleurs ».

Nous sommes invités à rejoindre cette chaîne virtuelle de veilleurs et de priants dans la nuit du 26 au 27 juin.

Voici la présentation du thème de cette année, inspiré par le Psaume 8.



« *Qu'est-ce l'homme pour que tu penses à lui, le Fils d'un homme pour que tu en prennes souci ?* » (Ps 8 :5)

«En priant ce psaume, deux idées viennent à l'esprit en méditation. Cette phrase « *Qu'est-ce l'homme pour que tu penses à lui, le Fils d'un homme pour que tu en prennes souci ?* » est frappante car elle est adressée à Dieu lui-même.

« *Qu'est-ce que l'homme ?* » face à l'extraordinaire création que tu as façonnée de tes mains et de ta parole. Qu'est-ce que l'homme, que tu as créé ?

Le psalmiste place l'homme dans un mouvement de reconnaissance envers son créateur. Une reconnaissance presque indicible tant l'homme est impressionné par la beauté et l'immensité de la création. Reconnaissant, aussi, car il l'a créé presque comme un dieu ! Ne l'a-t-il pas créé à son image, c'est-à-dire selon son propre modèle, sa ressemblance ? (Gen 1 :27)

Il l'a couronné « de gloire et d'honneur », comme un roi. L'homme continue la création en dominant les autres créatures à qui il a donné un nom ! Donc, il se lance dans la vie dans une grande proximité de l'action de Dieu. Si proche, que Dieu le garde dans ses pensées et lui porte toute son attention. Ils se parlent.

« *Qu'est-ce l'homme ?* » peut s'entendre aussi par « de quoi est-il capable cet homme ? ». C'est peut-être la question que se pose le psalmiste sur lui-même devant son Dieu. De quoi est-il capable ? On peut répondre du pire du pire jusqu'à la destruction de son humanité, don de Dieu. On peut répondre tout à la fois, du meilleur du meilleur comme fils de Dieu.

« *Qu'est-ce l'homme ?* ». Celui qui grandit, de sa faiblesse, de sa fragilité d'enfant à sa force d'homme debout. C'est sa faiblesse qui le protège comme une fortification ? Indestructible ? Cette fragilité de naissance devient-elle ce sur quoi l'homme peut prendre appui ? « *La force de Dieu dans la faiblesse* » comme l'écrit Paul (2 Co 12 : 8 - 12).

Les horreurs des camps de concentration, racontées dans le film « Shoah » de Claude Lanzmann renvoient au verset de ce Psaume. On y entend que détruire ce qui est humain en l'homme le rabat au stade de bête ; se faisant devenir animal, en oubliant sa propre humanité. Devenir comme une bête sauvage ! Cette question taraude devant les actes terroristes en tout genre ; elle émerge du cœur de la barbarie qui laisse le souffle coupé.

« *Qu'est-ce l'homme ?* », sujet de toutes les attentions de Dieu au point que l'univers fut créé pour lui. Le Psalmiste n'écrit pas « *Qu'est-ce que les hommes pour que tu penses à eux ?* ». Il prend en compte le récit des origines par lequel on lit que Dieu crée l'homme en manifestant l'unité de l'humanité : elle est UNE, don de Dieu mue par la vie de Dieu. Elle n'est pas divisée. Tous les hommes sont équidistants de Dieu dans sa création par l'usage même de ce singulier. Un, jusque dans la venue au monde de la femme.

Il est remarquable que Dieu, qui crée un cosmos, grandiose et illimité à vue humaine, qui crée l'homme dans les limites restreintes de la terre, s'incarne en homme. Il envoie son Messie dans les limites de l'engendrement humain, soumis aux lois de la pesanteur. C'est sur cette terre des possibles confrontés aux impossibles que l'homme peut rencontrer Dieu ! Par ce fils, Dieu lui-même entre dans une histoire d'homme limitée, contingente, en un temps donné, pour un temps limité. C'est extraordinaire ce choix de venir habiter une vie d'homme, depuis la fragilité de la naissance à la faiblesse de la chair mortelle ! Si, du coup, l'homme était tenté en regardant les étoiles et les astres de vivre dans les nuages, d'échapper à sa finitude, il se trouverait éloigné de Dieu. En notre humaine condition, Dieu vient sauver l'homme, chaque homme des forces de mort.

Et de fait, dans l'humanité, le Christ va éprouver toutes les limites. Alors se réentend la question du Psalmiste : « *Qu'est-ce l'homme ?* »

Voilà que dans l'Évangile, notre Seigneur, lui-même, est l'enjeu d'une déshumanisation.

« *Tu te prends pour un Roi ?* » Voilà le Roi : dévêtu, déguisé, insulté, bafoué par les crachats, fouetté sous le feu des questions. Il y perd sa dignité, son identité, sa voix.

En dépit d'un procès inique, dérisoire, l'homme du prétoire, Pilate, le trouve innocent des chefs d'accusation portés contre lui. Alors qu'il le livre aux invectives du peuple, ridiculisé, déguisé en roi-prêtre, piètre, la foule entend cette phrase : « *Voici l'homme* » (Jn 19 :5).

A ce point, la violence verbale s'abat et la foule feule, réclame sa mise à mort. La condamnation passe des hurlements à la mise en acte « *il leur livra pour être crucifié* ». Voici l'Homme, le Fils de David, le Fils de Dieu, l'Engendré, le Dieu fait homme !

Le Juste tourné en criminel, le Saint tourné en mythomane dangereux, le Messie empli de l'Esprit Saint torturé, déshumanisé. Le Transfiguré par Dieu, le Fils, est défiguré par les hommes, lâché par les hommes, et mis à mort lente pour blasphème.

« *Qu'est-ce l'homme ?* » « *Voici l'homme* ».

L'histoire aurait pu s'arrêter là à vue humaine. Mais elle ne s'arrête pas là. Car celui qui était venu sauver l'homme du pire, de sa finitude, a affronté l'abandon et la plus noire ténèbre, le pire et la finitude. Dans l'abandon et le doute, il garde confiance en son père. Il traverse la mort, toutes les morts et se relève dans la vie imprenable de Dieu. Un tombeau ne peut contenir la vie de Dieu ; elle éclate les limites. Tous les hommes, chaque homme, quel qu'il soit est appelé à cette entrée dans la vie plénière de Dieu, à la suite du Christ qui se fit homme. Ceux qui reviennent à lui depuis les forces du mal ne sont-ils pas Fils de la Résurrection ?

C'est pourquoi l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture manifeste cette foi en la vie, en se levant contre ce qui défigure l'homme par la torture institutionnalisée. C'est pourquoi les membres de l'ACAT accompagnent, soutiennent ceux que la torture veut réduire, qu'ils prient pour tous les défigurés par les parodies de justice, par le mensonge érigé en justice. Tous les défigurés par le visage grimaçant d'hommes déshumanisés au rang des bourreaux, eux-mêmes caricature défigurée de l'humanité »²

² <http://www.nuitdesveilleurs.com/-Ressources-Spirituelles,6->

L'Acat Belgique francophone a préparé une liturgie sur le thème avec chants, prières et proposition de méditation.

Ce document est disponible au secrétariat en format électronique et en format papier.

N'hésitez pas à nous contacter pour le recevoir.

D'autres ressources spirituelles sont disponibles sur le site www.nuitdesveilleurs.com

Merci de nous tenir informés des rencontres et célébrations que vous organiserez dans votre région ou votre communauté.

Nous pourrions transmettre ces annonces par mail, sur le site ou la page facebook.



Nuit des Veilleurs

Célébration des 30 ans de l'Acat Belgique francophone

Mercredi 24 juin 2015

18h00 : Séance académique - Pr Laurent Gambarotto

18h45 : Célébration œcuménique

(avec la participation de Yara Küpper)



Chapelle de la Résurrection

22-24 rue Van Maerlant

1040 Etterbeek



L'examen périodique universel de la Belgique se prépare...

Début juin, l'ACAT Belgique francophone a déposé, avec la FIACAT, sa contribution en vue du prochain Examen périodique universel de la Belgique devant le Conseil des droits de l'homme. Cet examen sera le deuxième pour la Belgique et aura lieu en janvier-février 2016. A cette occasion, nous vous proposons de découvrir cet instrument du droit international qui met les États face à leur responsabilité devant leurs pairs. Nous reviendrons dans un prochain numéro d'ACAT Infos sur la contribution déposée par l'ACAT.

L'Examen Périodique Universel (EPU) a été établi par la résolution 60/251 de l'Assemblée générale des Nations Unies, résolution adoptée le 15 mars 2006 et qui est à l'origine de la création du Conseil des droits de l'homme. Processus unique en son genre, l'EPU consiste à passer en revue les réalisations de l'ensemble des 193 États membres de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme. L'EPU rappelle aux États leur responsabilité de respecter pleinement et de mettre en œuvre tous les droits de l'homme et libertés fondamentales. Son objectif ultime est d'améliorer la situation des droits de l'homme dans tous les pays et de traiter des violations des droits de l'homme, où qu'elles se produisent.



Le Conseil des droits de l'homme à Genève

Concrètement, le processus est mené par les États, au sein d'un groupe de travail composé de représentants des 47 États membres du Conseil des droits de l'homme. Un groupe de trois rapporteurs, tirés au sort parmi les membres du Conseil et représentant différents groupes régionaux (troïka) est constitué afin de faciliter chaque examen, et chargé de l'établissement du rapport du groupe de travail.

L'examen périodique d'un État se fait à partir :

- du rapport présenté par l'État concerné qui analyse la situation des droits de l'Homme par rapport aux engagements internationaux pris par l'État,
- du rapport compilé par le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme (HCDH) sur la base des informations provenant d'organes onusiens, et
- d'un document contenant « d'autres informations crédibles et dignes de foi émanant d'autres parties prenantes intéressées », compilé également par le HCDH. **Les ONG sont invitées à contribuer à la constitution de ce dernier document en envoyant une contribution écrite au Haut-Commissariat.**

Lors de la séance du groupe de travail, un représentant de l'État examiné présente d'abord le rapport national, puis les délégations membres du groupe de travail sont invitées à s'exprimer. Elles peuvent poser des questions, féliciter l'État, le critiquer et lui faire des recommandations et l'État peut y répondre. Les ONG peuvent assister à cette séance mais n'ont pas le droit d'y prendre la parole. Le rapport de la session

préparé par la troïka contient les conclusions et/ou recommandations proposées à l'État examiné, les recommandations éventuellement acceptées par l'État et les engagements pris volontairement par lui. Après adoption, ce rapport est transmis au Conseil des droits de l'homme afin d'être examiné et approuvé lors de sa prochaine session ordinaire. Les ONG peuvent alors faire des observations d'ordre général.

L'ensemble des 193 États membres de l'ONU ont fait l'objet d'un premier cycle d'examen qui s'est conclu en octobre 2011. Un second cycle s'est ouvert en 2012 jusqu'en 2016. Il s'agit désormais d'examiner comment les recommandations formulées au cours du premier examen ont été mises en œuvres par les États, en particulier concernant les recommandations qu'ils ont acceptées.

Concernant la Belgique, le premier EPU a eu lieu en mai 2011, mené par une troïka composée de Cuba, du Japon et du Nigéria. Le second examen aura lieu en janvier-février 2016. A l'occasion de ce premier examen, un grand nombre de recommandations avait été formulé et accepté par la Belgique concernant des sujets chers à l'ACAT, en notamment :

- la mise en place d'une institution nationale des droits de l'homme
- le respect de la dignité et des droits des personnes privées de liberté
- le respect des droits fondamentaux des demandeurs d'asile et réfugiés
- la lutte contre les violences policières

Dans un prochain numéro, nous reviendrons sur les constats effectués sur l'évolution récente de ces thèmes qui alimentent notre contribution en vue du prochain examen.

Conseil des droits de l'homme, Comité des droits de l'homme, Comité contre la torture ?



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT

Le système des Nations Unies pour la promotion et la protection des droits de l'homme comporte deux types d'organisme :

- les organes de la Charte des Nations Unies, dont le Conseil des droits de l'homme, composé de 47 Etats membres des Nations Unies, élus pour trois ans, et
- les 9 organes créés au nom des traités internationaux des droits de l'homme, et notamment le Comité des droits de

l'homme et le Comité contre la torture, organes composés d'experts indépendants qui surveillent respectivement la mise en œuvre par les États parties du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

La plupart de ces organes bénéficient des services de secrétariat du Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

Ces institutions des Nations Unies ne doivent pas être confondues avec celles du Conseil de l'Europe, et notamment la Cour européenne des droits de l'homme, et le comité européen de prévention de la Torture.

Pour aller plus loin :

L'EPU sur le site de l'ONU : <http://www.ohchr.org/FR/HRBodies/UPR>

Thomas Petitguyot

Rencontre des ACAT européennes

12-14 Juin 2015 à Bruxelles

Organisée par la FIACAT, elle aura lieu du 12 au 14 juin 2015 à Bruxelles, à la Maison du Chant d'Oiseau,



Avenue des Franciscains, 3 A, 1150 Bruxelles. Elle s'inscrit dans la continuité de la 1^{ère} rencontre qui avait eu lieu en 2013 au Luxembourg. L'arrivée des membres ACAT, est prévue le **vendredi 12 juin en fin de matinée**. Après le repas de 12h30, nous serons conviés à une rencontre avec deux personnes du Parlement européen pour un échange sûrement très positif sur cette institution. Sur demande de toutes les ACAT le thème de **la journée du 13** sera celui-ci : **« Les chrétiens et la politique d'asile en Europe »**. (Ceci en référence à l'évangile de Mathieu 15, 15-43 : « *J'étais étranger et vous m'avez accueilli* ».) Pour

développer ce thème, deux intervenants ont été sollicités : Mgr Alain-Paul LEBEAUPAIN, Nonce apostolique auprès de l'U.E., il traitera de l'aspect chrétien et théologique du droit d'asile. Un membre de la COMECE³, nous parlera de la dimension technique de ce droit. Nul doute que ces interventions susciteront un débat fort pertinent. Après celui-ci, Lionel Grassy et Nicolas Huet (FIACAT) nous présenteront *« les mécanismes de prévention de la torture devant les institutions européennes et onusiennes »*. Un débat avec les participants nous permettra d'envisager les actions possibles devant ces institutions.

L'après-midi de ce jour, nous entendrons le nouveau Président de l'Acat France : Gabriel Nissim. Il nous entretiendra sur *« Comment vivre notre mandat dans une société sécularisée, traduire notre engagement dans le partage de valeurs avec d'autres »* suivi d'un débat avec les participants. Ensuite, un dialogue interactif ACAT/FIACAT où sera pris en compte l'état des lieux et les activités des ACAT ainsi que leurs attentes, mais aussi leurs difficultés. En soirée une rencontre des ACAT par groupes pourra avoir lieu (germanophones et francophones).

Le dimanche 14, en début de matinée nous célébrerons les 30 ans de l'ACAT Belgique. Ensuite, des travaux de groupes seront proposés sur *« Amélioration des actions des ACAT, suivie d'une restitution et d'une mise en place d'un plan d'action »*. Dans l'après-midi une rencontre FIACAT/ACAT pourra avoir lieu, en fonction des heures de départ.

Très bonne venue à ce W.E. avec plein d'idées en tête à partager avec tous.

Pour des questions d'ordre pratique, merci d'annoncer votre venue auprès de l'Acat : 02/ 201 06 33 ou acat.belgique@gmail.com

Janette Chambonnière

³ COMECE = Commission des Evêques de la Communauté Européenne

Campagne « Stop Torture » d'Amnesty International



Nous l'avons évoqué dans notre dernier appel du mois, l'association Amnesty International, dont nous partageons plusieurs combats, fait actuellement campagne contre la Torture. Nous vous proposons de découvrir certaines de ces actions et vous encourageons à vous y joindre !

« La torture est une pratique odieuse. Elle est barbare et inhumaine. Rien ne saurait la justifier. C'est une pratique indéfendable, contre-productive, qui corrompt l'état de droit et le remplace par la terreur. Personne n'est en sécurité lorsque l'État autorise son usage. »

En tant que membres de l'ACAT, nous pouvons pleinement souscrire à cette dénonciation de la torture par Amnesty International ! En mai 2014, notre « grande sœur » lance sa campagne mondiale Stop Torture, dont l'objectif est d'obtenir que chacun soit protégé contre la torture. À l'occasion du 30e anniversaire de la Convention contre la torture, signée le 10 décembre 1984, l'organisation forte de plus de 50 années d'expérience, demande instamment aux gouvernements de tenir leurs engagements et de respecter le droit international. Elle appelle les gens à exiger l'arrêt de la torture. Cette campagne se poursuit jusqu'en 2016

Cinq pays prioritaires ont été choisis comme cibles des actions dans cette campagne : **le Maroc, l'Ouzbékistan, les Philippines, le Nigéria et le Mexique**. Ces pays ont été choisis pour le potentiel d'influence régionale qu'ils représentent: une amélioration dans l'un de ces pays pourra entraîner une amélioration dans les pays voisins. De plus, dans ces pays, la pression internationale sur les gouvernements a de grandes chances d'aboutir à de réels changements dans les pratiques et/ou les législations favorisant la torture.

Pour chaque pays, un individu en danger a été choisi pour le lancement de la campagne. Chaque cas est emblématique de la problématique de la torture dans le pays. Pour le Maroc, il s'agit d'Ali Aarrass, belgo-marocain qui purge une peine de 12 ans à la prison de Salé, au Maroc. Trois instances des Nations Unies ont reconnu que sa condamnation a été basée sur des déclarations arrachées sous la torture. Amnesty appelle le gouvernement belge à porter une assistance consulaire à Ali Aarrass et à exercer une pression diplomatique et politique sur le Maroc pour qu'il mène des enquêtes indépendantes sur les allégations de tortures. La Belgique a été condamnée pour non assistance consulaire à Ali Aarrass.

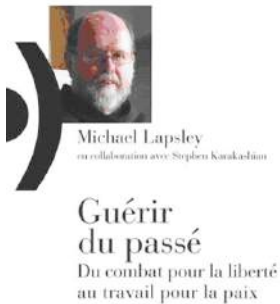
En novembre dernier, un grand événement de sensibilisation contre la torture a été organisé à Bruxelles place Flagey auquel un millier de jeunes issus d'écoles bruxelloises et wallonnes ont répondu présents. Un village jeune organisé par le collège Saint-Michel a vu s'enchaîner concerts, spectacles et autres animations. Deux témoins sont intervenus pour aborder les cas de torture et de mauvais traitements au Mexique et en Chine.

L'ACAT a également récemment relayé la mobilisation d'Amnesty International en faveur de Raif Badawi, blogueur saoudien condamné à 10 ans de prison et 1000 coups de fouet. Des manifestations sont régulièrement organisées devant l'ambassade d'Arabie saoudite pour le soutenir et obtenir l'arrêt de ces tortures. Le 7 mai, pour le premier anniversaire de sa condamnation une manifestation particulière était organisée, à laquelle une délégation de l'ACAT s'est jointe. Jusqu'à sa libération, Amnesty invite à venir manifester tous les premiers jeudis du mois à 17h devant l'ambassade d'Arabie Saoudite à Bruxelles, Avenue Louise 326 (au pied de la Blue Tower).

Plus d'informations sur cette campagne : www.stoptorture.be

Thomas Petitguyot

« Les échos d'une rencontre marquante : la visite du Père M. LAPSLEY à Bruxelles le 26 février »



A l'occasion de la parution en français de sa biographie « *Guérir du passé, du combat pour la liberté au travail pour la paix* »⁴, le Père M. LAPSLEY était en tournée en Europe. Le 26 février, il était à Bruxelles pour un séminaire sur la « *Guérison des mémoires* » et une conférence. Nadine Dawance, administratrice de l'Acat, retrace les grandes lignes de ses interventions, puis trois témoignages partagent les moments forts de cette rencontre.

Michaël Lapsley, prêtre anglican militant contre l'apartheid et victime d'un attentat dont il garde de graves séquelles, nous a fait l'honneur d'une très riche conférence le 26 février dernier. Nous vous en livrons ici les grandes lignes.

D'emblée, il déclare « *Nous chrétiens, nous suivons le torturé, Jésus.* » Il nous dit que chacun a besoin de parler des traumatismes qu'il a vécus. Quand il a été victime de l'attentat au courrier piégé, il avait l'impression que Dieu était avec lui, que Marie était là. Dieu l'accompagnait quand la bombe a explosé. Il s'est tourné vers les psaumes pour exprimer ses sentiments.

L'apartheid, c'est une question de foi, le régime se disait chrétien et persécutait les noirs. C'est la vérité de l'évangile qui était en jeu, il y avait un paradoxe, l'apartheid est un choix pour la mort avec une loi (l'évangile) pour la vie.

Sa lutte : vivre sa vie le plus pleinement possible, dans la joie.

Quand des enfants canadiens ont appris que lui, qui était allé chez eux leur parler de l'apartheid, avait été victime d'un attentat, ils lui ont envoyé des dessins qui l'ont réconforté. « *Les enfants peuvent aider les adultes à guérir.* »

Créer des espaces sûrs et sacrés où la guérison est possible, pour que l'on puisse partager son vécu, car chacun passe par des traumatismes ; pour passer de la situation de victime à la liberté. S'il n'y a pas de guérison, nous restons prisonniers de nos blessures. Les prisonniers ont vécu souvent eux-mêmes des violences avant d'en faire subir à d'autres.

Une question qu'il pose quand il arrive dans un pays : quelles sont les choses dont on ne peut pas parler ? Des blessures anciennes viennent nous heurter. En Nouvelle Zélande où il est né et a vécu 17 ans et dont il



⁴ M. LAPSLEY, *Guérir du passé, du combat pour la liberté au travail pour la paix*, Editions de l'Atelier, 416 p – 23 euros, ISBN 978-2-7082-4301-9

est consul honoraire, la relation entre les blancs et les Maoris n'était pas juste. La Nouvelle Zélande a demandé pardon aux Maoris et a restitué les biens à ceux-ci. Mais le racisme est toujours présent.

En Australie, la société est fondée sur un mensonge. Quand les explorateurs sont arrivés, ils ont dit qu'il n'y avait personne sur l'île à leur arrivée, alors que les indigènes étaient là.

« Mon histoire, Dieu l'a faite avec moi, j'ai été accompagné, beaucoup de personnes ont prié pour moi. Je suis combattant pour la liberté »

Les manifestations après les attentats en France sont un signe d'unité. Le malien qui a sauvé des juifs montre qu'il s'agit de notre humanité commune à protéger, cela donne un signe d'avenir. C'est grave que des jeunes se sentent exclus de leur société et attirés par des extrémistes. Le mot crise veut dire « kairos » : c'est une grâce, un moment favorable mais qui peut être dangereux.

Suite aux attentats du 11 septembre 01, des droits fondamentaux nous sont retirés.

Il y a des blessures non guéries par exemple, en France avec les algériens ; blessures de la seconde guerre mondiale. Nous devons nous demander si les blessures non guéries n'alimentent pas l'extrémisme. Ce sont des gens marginalisés qui n'ont pas le sens de l'appartenance qui sont attirés par l'extrémisme mais moi, quel est mon rôle ? Chaque citoyen en a un. Il faut écouter les jeunes qui ont l'impression que personne ne les écoute.

Il est urgent de travailler nous chrétiens dans l'inter religieux. Aider nos enfants à connaître et à aimer toutes les religions. En tant que chrétiens, nous devons être humbles car notre foi a été l'excuse de dérives. Le fondamentalisme est la certitude qui pousse à tuer d'autres en étant sûr qu'on a la vérité. Le doute est important.

Chacun doit accepter sa responsabilité pour ce qui a été vécu et partager la responsabilité pour l'avenir.

Il faut créer des espaces où les gens peuvent s'écouter, dialoguer entre communautés pour exprimer nos peurs,... Il faut des lieux où on peut oser être signe d'espoir.

Ne pas regarder ce qui a été fait par le fondateur d'une religion mais l'enseignement qu'elle donne, la générosité qu'elle engendre.

Nous devons être exposés à d'autres traditions religieuses, à d'autres membres de la famille humaine qui peuvent nous donner des signes d'espoir. En Europe on risque d'oublier qu'il n'y a pas de sécurité sans un monde plus égalitaire.

« Des questions restent mais elle ne me consomment plus car j'ai pu faire plus, contribuer à la guérison de l'humanité pour prévenir les guerres de demain. »

En effet, à la lecture de son livre, on constate que beaucoup de personnes ont été encouragées et se sont mises en route pour construire un monde plus humain. On constate qu'à travers les ateliers de la mémoire, mis en place par M Lapsley et d'autres, l'homme a besoin de dire sa souffrance profonde pour pouvoir revivre et juguler la violence en lui pour ne pas reproduire ce qu'il a subi.

C'est vrai pour toutes les personnes victimes des conflits armés, guerres, tortures, ... de par le monde mais n'est-ce pas vrai aussi pour tout un chacun ? Car qui peut dire qu'il n'a jamais subi de traumatismes, certes moins graves sans doute mais bien réels. Ceux là aussi doivent être guéris afin que nous puissions construire un monde de paix.

Nadine Dawance

« Nous avons écouté Michael Lapsley avec beaucoup d'intérêt. Dans cet attentat qui lui a coûté ses 2 mains et un œil, il nous a témoigné que Dieu était avec lui, Marie à ses côtés, et qu'il est là debout aujourd'hui grâce aussi aux prières du monde. Il a pu pardonner, même s'il ne saura peut-être jamais qui a envoyé cette lettre piégée.

Il nous demande de nous engager, on a tous un rôle à jouer dans la société.

Son travail pour la guérison des mémoires est très important, sinon un jour la victime peut devenir le bourreau.

Michael Lapsley est un exemple pour nous tous. »

Clarisse (16 ans) et Véronique

« Nous avons été fortement touchées, trouvé très instructif et apprécié l'exposé du remarquable parcours de vie plein de souffrance mais aussi d'amour de ce prêtre anglican et militant, ainsi que son investissement dans son centre pour la guérison de la mémoire au Cap.

En prêtant assistance à d'autres personnes victimes ou témoins de diverses formes de violence et d'oppression, il leur a permis par une méthode efficace de mettre à jour, de démanteler les mécanismes de survie néfaste grâce à l'intégration et l'acceptation de l'inacceptable réalité du passé.

Une démarche thérapeutique permettant à la personne d'exprimer sa douleur, de se libérer de ses sentiments de colère, de haine ou de vengeance qui risquent de l'envahir voire de se transmettre aux générations futures pour connaître la sérénité et commencer une nouvelle vie emplies de paix intérieure.

« Le principal outil dont disposent les êtres humains pour gérer et dépasser des souffrances est la capacité d'envisager une situation donnée sous un autre angle et lui donner un nouveau sens » «

A.D.D.V.L.I.B. asbl

de Buisseret Steenbeecque de Blarenguien Christine

Piron Nadine

« ... Depuis toujours, le racisme est un sujet qui m'interpelle et me révolte. En effet, je n'ai jamais compris comment certaines personnes ont pu ou peuvent estimer qu'un être humain ne dispose pas des mêmes droits qu'un autre pour l'une ou l'autre raison...

Par conséquent, c'était une occasion inespérée de rencontrer en personne ce Père anglican qui s'est opposé et a osé lutter contre l'apartheid même si la théologie n'agissait pas contre ce système...

C'était très impressionnant et bouleversant de le rencontrer... En effet, malgré tout ce qu'il a traversé, cet homme dégage une simplicité, une humanité, et ce malgré l'attentat dont il a été victime et qui lui a causé la perte de ses deux mains et un œil. Il est un symbole de foi, de courage et de résilience.

Le programme était constitué tout d'abord d'un séminaire sur « La guérison des mémoires », ensuite d'une conférence et présentation du livre « Guérir du passé ».

Durant le séminaire, il nous a présenté son centre de guérison des mémoires qui se situe en Afrique du Sud. Il travaille en groupe avec des personnes qui ont été victimes de l'apartheid, mais également avec des personnes blanches qui se sentent coupables, car elles ont participé à ce système...

À travers son vécu, ses expériences, il a pris conscience que l'essentiel lorsqu'une personne a été victime d'un traumatisme est tout d'abord de reconnaître sa souffrance et ses blessures, et grâce à cette étape essentielle de « RECONNAISSANCE », il est possible de sortir de cette épreuve victorieux.

Par contre, si cette reconnaissance n'a pas lieu, la victime va rentrer dans un processus où de victime elle va devenir bourreau et ainsi de suite ce qui constitue une chaîne sans fin....

Il a également insisté sur le fait que sur terre, nous sommes tous interdépendants et il est essentiel d'en tenir compte et de vivre en en ayant conscience.

Lors de la conférence, ce qui m'a le plus marquée c'est que, quelles que soient les questions qui lui étaient posées par rapport aux différents drames se déroulant à travers le monde, il essayait de donner des propositions concrètes, des pistes d'actions constructives afin d'apaiser les tensions, de trouver des solutions aux conflits...

Il œuvre pour une réconciliation entre opprimés et oppresseurs et organise des sessions de guérison des mémoires à travers le monde. Il représente un véritable messenger d'espérance sur cette terre. »

Emmanuelle Van Elsen

PRIERE SUR LA MER

**Ils sont vingt et cent, ils sont des milliers, embarqués
Innocents engloutis par les eaux de l'angoisse,
Anonymes,
Frères humains de l'attente et du courage
Les vaincus des abîmes de folle indifférence.**

**Réveille nous Seigneur, Seigneur tiens nous en éveil.
Leur rêve, leur audace, leur désir, leur peur ne sont pas des «mirages»,
Ils sont des nôtres ces humains, assoiffés de terre d'espérance.**

**Voici nos mains, nos intelligences, nos mémoires et vœux
Voici nos cœurs, nos rages,
Qu'ils ne s'endurcissent
Paralysés de leurs mille raisons**

**Que l'Esprit Créateur que tu as
mis en nous**

**Les guide pour agir de ta Sagesse
et Compassion**

Qu'avec d'autres, ils s'engagent !

**Ta résurrection est protestation
d'existence
Ta vie est délivrance des gouffres
du mourir, des naufrages.
Relève les Seigneur, Relève nous,
Renfloue leur corps, nos corps du souffle de Ta Vie,**

**Sortez Lazares de vos eaux sans tombeaux,
Criez, noyés, crucifiés de nos mers sans mères
Donnez de la voix, vous, les sans voix !**

**Que nous servions avec toi, Seigneur, la paix sur leurs visages,
La paix déjà là, non loin, pour eux, sur un rivage !**



Maurice Joyeux sj – 20 Avril 2015

Extraits de la correspondance avec Albert LOVE, prisonnier dans le « couloir de la vie »⁵



« Je suis d'accord avec toi quand tu dis que Dieu nous confère la paix intérieure, et nous aide à garder l'unité avec nous-même. Nous pouvons essayer de la chercher partout et d'essayer de l'obtenir par nous-même, mais nous ne la trouverons jamais. Seul Dieu le Père, et Jésus-Christ notre Seigneur et Sauveur peut nous les donner. ...

... je suis heureux que tu aies partagé avec moi ton message sur les Psaumes des Montées⁶. Mais sais-tu quel verset m'a le plus touché parmi tous ces psaumes ? le Psaume 121 : 2 : « *Je lève les yeux vers les montagnes, d'où me viendra le secours ? Le secours me vient de Dieu*

qui a fait les cieux et la terre ». Ceci est un verset très encourageant pour moi car je peux le mettre en relation avec ma situation. Chaque matin quand je me réveille, je regarde par la petite fenêtre de ma cellule, vers le ciel, et je dis à Dieu : « Je te remercie pour ma liberté - je la prends – je la reçois – j'y crois – je l'ai – et je pardonne dans le nom de Jésus ». Je cherche le Seigneur qui est mon secours. Je ne recherche pas le soutien des textes de lois, de mon avocat, d'un homme ou de moi-même. Aucun d'eux ne peut m'aider, si ce n'est Dieu seul ! Alors, je garde les yeux fixés sur le Seigneur et je sais d'où me vient le secours. Alléluia !

... tu as raison .. Cette vie dans le « couloir de la vie » est rude, cruelle et terrible. Mais, tu sais quoi ? j'en suis capable et je vais la traverser. Est-ce dur ? Oui, mais j'ai Dieu à mes côtés et il a promis à ses enfants qu'il ne va jamais nous abandonner, ni nous renier. En Esaïe 43 :2, le Seigneur dit : « *Si tu traverses les eaux, Je serai avec toi, Et les fleuves, Ils ne te submergeront pas ; Si tu marches dans le feu, Tu ne brûleras pas, Et la flamme ne te consumera pas. Car je suis l'Éternel, ton Dieu* ».

Ce verset décrit ce qui symbolise la mort : le débordement des eaux qui vont te noyer, le feu qui te brûle,

...

Maintenant, regarde ma situation en la plaçant à la lumière de ce verset. Qu'en conclus-tu ?

Quel fut le résultat final ? Je te le dis : DELIVRANCE !!! ;-)

Aucune arme tournée contre moi ne va l'emporter ! ...

Dieu a délivré Daniel de la fosse aux lions, les trois garçons hébreux de la fournaise ardente, Pierre de la prison, etc ... Il peut le faire pour moi et pour toute personne qui croit que Dieu en est capable. Si chaque homme, ici, croyait que Dieu peut les délivrer de cet endroit.

Je crois et j'ai une telle confiance en Dieu qu'il fait cela.

Au Psaume 102 : 20-21, il est écrit : « ²⁰*Du haut du ciel, le Seigneur se penche pour regarder.*

*De son sanctuaire, il tourne son regard vers la terre*²¹*pour écouter la plainte du prisonnier*

et détacher les liens des condamnés à mort. » Cela parle de nous, les hommes ici dans le « couloir de la vie ». Il dit juste ce qu'il va faire ; cela dépend de nous de croire en sa parole.

Et tu sais quoi, Isabelle ? Bien que je veuille rentrer à la maison et que je ne veuille plus passer un seul autre jour ici, je remercie Dieu que je suis ici pour de bon. Je dis cela parce que si je n'avais pas vécu ceci, je n'aurais jamais été l'homme que je suis aujourd'hui. Dieu me prépare pour quelque chose de plus grand. Ma fin sera plus grande que mon commencement. Sache juste qu'à la fin, je GAGNE ! Gloire à Dieu»⁷

(Traduction : Isabelle Detavernier)

⁵ Expression d'Albert lui-même, lettre du 20 janvier 2015

⁶ Psaumes 120 à 134

⁷ Lettre du 27 mars 2015

Les interventions de mars à juin 2015 de l'ACAT-Belgique francophone

Chaque mois, les membres de l'ACAT interviennent par courrier pour défendre deux cas précis (« appels urgents »). Au-delà de l'action des membres, le secrétariat de l'ACAT Belgique francophone prend également régulièrement position pour dénoncer auprès des gouvernements impliqués des actes de torture, disparitions ou mauvais traitements.

APPELS URGENTS

Mars

- Emirats Arabes Unis ... Disparition forcée des trois sœurs **Al Suwahdi** [Amnesty]
Tunisie..... Acharnement de la justice contre **Ramzi Romdhani** [ACAT-France, Amnesty]
Chine La dépouille de Mgneur **Shi Enxian**, détenu au secret, dissimulée par les autorités [ACAT- France]

Avril

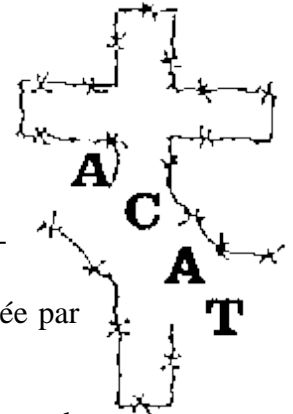
- Liban Procès en diffamation de **Marie Daunay** et **Wadih al-Asmar**, du Centre libanais des droits humains (CLDH). [ACAT France- OMCT]
Bahreïn Multiplication des pressions systématiques à l'encontre de plusieurs représentants des droits humains ; détentions arbitraires et mauvais traitements [ACAT, OMCT, Amnesty]

Mai

- Soudan..... Arrestation arbitraire de **Adil Ibrahiem Bakheit** [Amnesty]
Algérie **Medjoud Chanid**, victime de torture, risque d'être condamné [ACAT- France]

Juin

- Mexique Parodie d'enquête pour retrouver deux jeunes disparus [ACAT- France]
Timor Leste..... Tortures et détentions arbitraires [Amnesty]



APPELS DU MOIS

- Tunisie..... **Rached Jaïdane** a porté plainte pour tortures subies lors de sa détention au secret en 1993, puis pendant 13 années de prison [ACAT- France]
Nigéria..... Appel à M. Buhari à promouvoir la Paix entre différentes communautés confessionnelles et à continuer la lutte contre Boko-Haram [La Croix]
Angola Deux défenseurs en détention au Cabinda [ACAT- France]
Ouzbékistan..... Nouveau procès à l'encontre de **Azamjon Formonov** [OMCT, Amnesty, ACAT-France]

Rédactions spéciales du secrétariat

EUROPE- MOYEN-ORIENT

- Bahreïn Disparition forcée de Naji Fateel [Amnesty]
Bahreïn..... Détention de Nabeel Rajab, Président du Bahreïni Centre des droits humains [Amnesty]

ASIE

- Iran Disparition forcée de **Saman Nasseem**, condamné à mort [Amnesty]
- Birmanie..... Détention et condamnation arbitraire de six militants : mesdames **Sein Htwe**, **San San Win Naw Ohn Hla**, **Nay Myo Zin**, et messieurs **Than Swe** et **Tin Htut Paing** [OMCT]
- Philippines..... Harcèlement des défenseurs de l'organisation KARAPATAN du sud Mindanao et du groupement paysan PADIPA [OMCT]
- Kirghizie..... Agression des organisateurs et participants à la journée Internationale contre l'Homophobie, et notamment de l'ONG **labris** [OMCT]
- Pakistan Assassinat de **Sabeen Mahmud** le 24 avril 2015, militante des droits de l'homme [FIDH]
- Myanmar Détention et condamnation arbitraire de **Thein Aung Myint**, **Saw Hla Aung**, **Kyaw Myo Htun** et de Mme **Khet Khet Tin** [OMCT]
- Inde..... Détention arbitraire de **Kalimuthu Kandhasamy**, du leader du CHRM, mouvement citoyen qui assiste les victimes des violations des droits de l'homme au Tamil Nadu [OMCT]
- Chine Détention arbitraire d'activistes féminines : **Li Tingting**, **Wu Rongrong**, **Zheng Churan**, **Wei Tingting**, et **Wang Man** [Amnesty]
- Birmanie..... Harcèlement du moine **Wu Zeheng**, une figure proéminente du Bouddhisme. [OMCT]
- Thaïlande..... Meurtre de **Chai Bunthonglek Suranthhani**, activiste foncier. [FIDH]
- Iran Détention et harcèlement de **Hamid Babaei**, de l'université de Liège. [Amnesty]
- Sri Lanka..... **Jeyakumari Balendran**, libérée oui mais... toujours entravée [FIDH]
- Cambodge Expulsion du défenseur de l'environnement **Alejandro Gonzalez-Davidson**. [OMCT]
- Bahreïn Détention **arbitraire et torture de Hussain Jawad** [OMCT]
- Tadjikistan..... L'avocat **Sukhrat Kudratov**, condamné à 9 ans de colonie pénitentiaire [HRW]
- Azerbaïdjan Agression de Mme **Gunay Ismailova**, avocate des droits humains [OMCT]
- Azerbaïdjan Arrestation arbitraire et harcèlement judiciaire de **Khalid Bagirov**, avocat de Leyla Yunus, ainsi que d'**Arif Yunusov** et **Rasul Jafarov** [OMCT]
- Iran Arrestations et détentions arbitraires de plusieurs syndicalistes (**Behnam Ebrahimzadeh**, **Khaled Hosseini**, **Yadollah Samadi**, **Mehرداد Amin-Vaziri**, **Farzad Moradinia**, **Ribvar Abdollahi** et **Fardin Miraki Farhi Shandiz**) [OMCT]

AFRIQUE

- Zimbabwe..... Disparition forcée de M. **Itai Dzamara**, dirigeant du mouvement protestataire **Occupy Africa Unity Square** [ACAT France]
- Egypte Harcèlement judiciaire de Mme **Azza Soliman** – loi réprimant les manifestations [OMCT]
- Algérie..... Procès de **Medjdoub Chani**, détenu au secret et torturé [ACAT France]
- RDC **Fred Bauma** et **Yves Makwambala** détenus au secret [ACAT France]
- Soudan..... Arrestation arbitraire et harcèlement judiciaire d'**Adil Bakheit**, défenseur du comité des droits humains soudanais par le NISS (renseignements soudanais) [OMCT]
- Kenya Harcèlement judiciaire de **Haki Africa** et de l'ONG Muslims for Human Rights (MUHURI) [OMCT]
- Maroc Condamnation pour adultère de **Hicham Mansouri**, journaliste et membre de l'AMJI (détention arbitraire) [FIDH]
- Tunisie..... Plainte pour tortures et harcèlement de **Ramzi Romdhani** [ACAT France]
- Maroc Détention et le harcèlement judiciaire de M. **Hicham Mansouri** [OMCT]
- Ouganda Harcèlement judiciaire de **Gerald Kankya** et de **Simon Amanyire** de TLC (Club des auditeurs de radio Twerwaneho) [FIDH]
- RDC Disparition forcée et procès inique du défenseur **Christopher Ngoyi Mutamba** [ACAT France]

AMÉRIQUES

- Mexique Menaces et harcèlement d'**Elsa Arista González**, de la ligue Mexicaine pour la Défense des droits humains (LIMEDDH) [OMCT]
- Colombie..... Assassinat de **Fernando Salazar Calvo**, président d'une Association de Mineurs indigènes –réserve de Cañamomo Lomaprieta Riosucio y Supía Caldas (ASOMICARS) [OMCT]
- Mexique Menaces et harcèlement contre **Marcelo Pérez Pérez**, prêtre de Simojovel, au Chiapas, et les membres du Conseil Paroissial [OMCT]
- Venezuela..... Harcèlement judiciaire, menaces contre **Marco Antonio Ponce**, directeur de l'observatoire vénézuélien des conflits sociaux (OVC), et de **Liliana Ortega Mendoza**, fondatrice du COFAVIC [OMCT]
- Colombie..... Plainte pour torture déposée par M. **Medina Payán** contre ses gardiens [ACAT France]
- Mexique **Miriam Isaura Lopez Vargas**, mère de quatre enfants, arrêtée de façon arbitraire violée et torturée à plusieurs reprises [Amnesty]

NOUVELLES EN BREF

Libération de **Hussain Jawad** (Bahreïn), mais toujours pas d'enquête sur sa plainte pour torture. M. **Rajab** reste détenu à l'isolement, sa sentence est maintenue. **Adil Bakheit** (Soudan) a fait l'objet d'une libération provisoire sous caution. Le Comité de l'ONU contre la torture a déclaré recevable la plainte pour torture déposée contre le Maroc par **Naama Asfari**, militant sarahoui ; **Azam Farmonov** (Ouzbékistan) écope de cinq années supplémentaires. Le harcèlement judiciaire contre **M. Marques de Morais (Angola) se poursuit**. Mme **Azza Soliman** est acquittée des charges pesant sur elle. **Jeyakumari Balendran**, libérée sous caution après 362 jours d'enferment en vertu de la loi de prévention du terrorisme (TPA- Terrorism Prevention Act). 300 Sri-Lankais restent détenus en vertu de même TPA. **Li Tingting, Wu Rongrong, Zheng Churan, Wei Tingting et Wang Man (RPC), libérées.**

..... **10 ans de prison pour l'Algero-luxembourgeois Medjdoub Chani**



Azza Soliman



Hamid Babaei, doctorant de l'ULG dans les geôles iraniennes depuis plus de 500 jours !



Jeyakumari Balendran



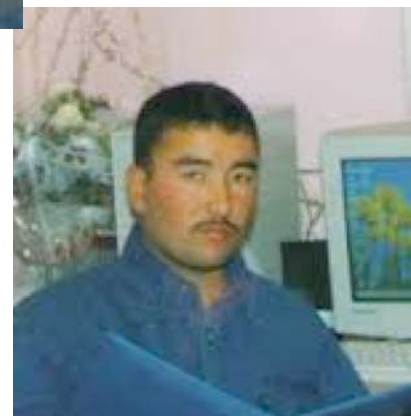
Nabeel Rajab



Itai Dzamara



Medjdoub Chani



Azam Farmonov

Au-delà de ces murs

Au-delà de ces murs de pierre,
Au-delà de l'acier qui m'entoure
Au-delà de ce temps qui suspend ma vie
M'isolent et m'emprisonnent
Je libère mon esprit de ces poids
Qui m'empêchent d'exister.

J'accepte ma condition et ouvre mon cœur
Je sais qu'Il m'écoute
Je sais qu'Il ne juge pas
Il sait se taire pour mieux m'entendre.

Dans le silence, Il s'accomplit
Il m'aime tel que je suis
A travers Lui et en Lui
Je donne à être moi ou à Le découvrir.

Ma foi me transporte et transforme
Mon humiliation en humilité
J'apprends à changer
Ce qui m'atteint en ce qui me donne.

Par son fils Jésus, le chemin mène plus loin
Que je ne puisse m'aider à aller
C'est une paix intérieure
Invulnérable et inaltérable
L'humilité m'apprend qu'être petit
Est ce que nous avons de plus grand
Je l'ignorais !

Grâce à Dieu
Je prends le temps de le vivre
Et d'apprécier la dimension de cette révélation
Prions pour transmettre cette chance
Prions pour demeurer en elle.

Cyrille
(détenu à Mulhouse)





VENEZ PRIER
Dans la nuit du 26 juin 2015
POUR LES
VICTIMES DE
LA TORTURE

L'ACAT appelle à prier à l'occasion de la Journée internationale
des Nations unies pour le soutien aux victimes de la torture (26 juin).